AXE 3 : Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle Objectif 6 : Encourager les actions développant le lien social

ACTION 34 : Développer des Jardins partagés

AXES STRATEGIQUES LIES: 1 OBJECTIFS LIES: 1-2 // 1-3 // 3-1

CONTEXTE

A SERIGNAN du COMTAT, il existe aujourd'hui des terrains libres, cultivables et pouvant bénéficier de l'arrosage.

Or, certains habitants ne disposent pas de jardin et souhaiteraient pourtant produire eux-mêmes leurs légumes et petits fruits à un coût raisonnable et dans des conditions de culture qu'ils pourraient contrôler.

De plus, créer seul un premier jardin peut s'avérer décourageant alors que certains anciens seraient disposés à transmettre leur savoir-faire.

La mise à disposition par la commune de parcelles ayant vocation à accueillir des jardins familiaux fournirait une réponse à ces problématiques.

OBJECTIFS

Mettre à disposition des habitants des lots de terrain pour faire des jardins avec une vocation économique et sociale pour les familles concernées

Pédagogie de la gestion durable (eau, produits d'entretien, espace...) par un cahier des charges Créer des espaces d'échange et de rencontre pour nos concitoyens

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 - 2^{ème} **trimestre 2011 - lancement :** Commencer par une information de tous les habitants via le bulletin municipal // Déterminer la structure juridique adaptée (association Loi 1901 ?)

Etape 2 - 3^{eme} **trimestre 2011 - préparation :** Déterminer des espaces irrigables et « libres » de toute activité // Proposer une location aux propriétaires avec une participation // Organiser la mise en place de lots dont il faudra déterminer la surface // Installer « l'infrastructure » indispensable : cabanons, clôture, irrigation ... // Mettre en place un règlement et surtout un « cahier des charges » reprenant les objectifs de l'AGENDA 21

Etape 3 – 2012 - Réalisation : Mise en exploitation // Evaluer périodiquement cette action

ETAT D'AVANCEMENT					
□ En projet	X En cours de réalisation		☐ Terminée		
DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION					
□ court terme (- 6mo	is) □ moyen terme (-1 an)		- d'1 an) Se poursuit		
REALISATION					

Les étapes 1 à 3 ont été réalisées, l'exploitation des jardins est en cours.

BUDGET / ESTIMATION

Environ 5000 € (Eventuel coût de la location du terrain // Mise en place d'un système d'arrosage commun + Prévoir réseau EDF si nécessaire // Aménagement des lots // Construction de « cabanons » de jardin pour les outils // Clôturer l'ensemble avec des accès personnalisés)

Le budget prévu a été dépassé. Un terrain communal a été mis à disposition de l'association et la commune a engagé environ 21 000 euros (travaux d'aménagement jardins et accès, arrosage (compteur, surpresseur, points d'eau lopins, cuves), cabanons, végétaux pour haie...)

Λ.	CTI	DD	CEE	DAD

X Les habitants (forum, ateliers)	□ Les services	Autres : L'association Plantes rares				
et iardin naturel						

PILOTE DE L'ACTION: La commune de SERIGNAN DU COMTAT

Référent technique : Plantes rares & jardin naturel & services municipaux

Référent politique : Le Maire Julien MERLE

PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

Commune de Sérignan du Comtat // Habitants concernés sous forme de participation financière // Demande de subventions à divers organismes ou collectivités (Région PACA, Département 84...)

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Commune

ASCO (Association Syndicale de Sérignan gérant l'arrosage et les aménagements hydrauliques liés au risque inondation)

Association Plantes Rares et Jardin Naturel

Association Régionale Pour l'Environnement

Association des Jardins Familiaux

Association régionale des jardins méditerranéens

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

- X Ressources et Biodiversité
- X Accès pour tous aux besoins essentiels
- x Cohésion sociale et solidarités
- X Production et consommation responsables

PRIORITE

□ 1 (priorité moindre)

X 2 (priorité moyenne)

□ 3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) Nombre de participants - surface de jardins créés

D'autres indicateurs paraissent pertinents du point de vue de l'impact de cette action sur le territoire :

Excellent esprit de l'ensemble des familles (entraide pour les novices......)

Action profitable pour les familles au vu de la quantité des légumes récoltés

Lien social entre familles (enfants compris)

Un phénomène intéressant montre la portée d'une action comme celle-ci : deux villages voisins ont des contacts avec les jardiniers, les partenaires et/ou les élus pour des actions de ce type. Un promoteur privé a pris contact avec la commune pour se renseigner sur ce type de projet car il envisage d'équiper un futur lotissement de jardins partagés.......

SUIVI DE L'ACTION

Environ 1270 m² de jardins ont été créés (14 lots)

En 2012 : 12 lopins ont été attribués

En 2013 : les deux derniers lopins ont été attribués

Une association Les Jardins Familiaux des Viviers s'est constituée, au conseil d'administration siègent les représentants des partenaires : commune, association Plantes rares et jardin naturel et ASCO. Cette action est en cours de réalisation : l'implantation des jardins est terminée (arrosage en place, aménagement des lopins terminé, cabanons de jardins installés, parking réalisé).

L'association s'est dotée d'un budget de 80 euros par jardinier qui serviront à aménager les parties communes (table, bancs, composteurs collectifs) Les jardiniers s'assument collectivement.

Assemblée Générale le 27 Mars 2014 : renouvellement du Bureau

Certaines familles arrêtent et d'autres les remplacent. Deux jardins ont été réattribués en Avril 2014

Date de création de la fiche : 6/12/2010 MAJ : 12/04/2011 - 12/04/2013 Dernière mise à

jour: 15/10/2014